

Question 10
du groupe PLR, par le député Aldo Resenterra, concernant des enquêtes illégales

Tous les quotidiens romands ont relaté le fait que le fisc français enquête illégalement en Suisse. Ces enquêtes ont pour but de vérifier si les sociétés suisses des contribuables français sont des coquilles vides ou si elles disposent de vrais bureaux. Est-ce que le Conseil d'Etat a pris des mesures afin de faire cesser ces agissements sur le sol valaisan?